

Péninsule 34. 1997 (1)

COMPTES RENDUS

L'EXTREME-ORIENT ENTRE EXPANSION CHINOISE ET PRESSION AMÉRICAINE

FITZGERALD, C.P., *The Southern expansion of the Chinese people*, Bangkok, White Lotus, 1993, 224 p. ; préface de C. Mackerras (1^{ère} édition, New-York, Praeger Publishers, 1972) [Correspondance : White Lotus Co. Ltd, G.P.O. Box 1141, Bangkok 10501]

C'est à la conjonction du décès du sinologue C.P. FitzGerald (1992), et de la « normalisation » des relations sino-viêtnamiennes, que les éditions thaïlandaises White Lotus ont choisi de rééditer cet ouvrage ; elles ont demandé à l'un des disciples australiens de C.P. FitzGerald (qui, après son expulsion de Chine en 1949, fut professeur à l'Université Nationale d'Australie jusqu'en 1972) d'en écrire la préface. Prenant la suite des recherches de Victor Purcell au début des années 1950, ce travail de C.P. FitzGerald est en effet l'un des premiers à inscrire l'histoire de la présence chinoise en Asie du Sud-Est dans un contexte plus large que celui d'une simple implantation commerciale et maritime, qui est celui de l'expansion des populations chinoises vers le Sud. La thèse avancée est que la présence de communautés chinoises dans le Sud-Est Asiatique est le résultat d'un long processus d'expansion des populations chinoises au sud du Yangzi, amorcé dès le début de l'ère chrétienne, qui s'est déroulé en deux grandes phases de sinisation décroissante, chacune de l'ordre d'un millénaire : une expansion par voie terrestre (Yunnan et Péninsule Indochinoise), suivie d'une expansion par voie maritime (monde malais).

Après avoir rappelé l'ancienneté des contacts entre la Chine et l'Asie du Sud-Est (Champa, à la fin du II^{ème} s., puis Fu-nan), et sa logique, qui est celle du tribut, l'auteur commence par étudier les deux modalités de l'expansion terrestre chinoise. La première concerne le Viêt-Nam (plus précisément le Tonkin), qui après un millénaire d'intégration des chefs indigènes à l'Empire chinois, finit par être abandonné à lui-même (ch. 2). La seconde concerne le Yunnan, qui, au terme d'un millénaire (VII-XVII^{ème} s.) d'une suzeraineté chinoise à géométrie variable, qui s'expliquait essentiellement par la difficulté d'accès de cette région, finit par être incorporé

à l'empire par la dynastie des Qing (ch. 3 et 4). À cette expansion terrestre chinoise s'ajoute, à la faveur d'une modification de la technologie navale, une expansion maritime (ch. 5). Elle commence par le développement d'échanges commerciaux informels sous la dynastie des Song (Idrissi dit ainsi avoir rencontré beaucoup de Chinois à Sumatra en 1154). Elle se poursuit par une phase d'expansion politique et militaire, orchestrée par l'administration impériale (fin XIII^{ème} - début XV^{ème} s.) ; les Mongols, qui n'arrivent pas à maintenir leur présence dans la Péninsule Indochinoise, effectuent en compensation une première série d'expéditions maritimes en direction du monde malais au début des années 1290 ; l'entreprise mongole est reprise par les Ming, qui lancent de grandes expéditions jusqu'aux côtes africaines, dans l'objet de structurer des liens commerciaux indirects par une institutionnalisation des échanges. Mais, dès 1425, la montée des pressions en provenance de la steppe oblige les Ming à centrer leurs opérations militaires sur le nord de l'empire. Dès lors, le grand commerce chinois et le pouvoir maritime de l'Etat chinois ne cessent de décliner (ch. 6) ; aux restrictions commerciales des Ming répond désormais le développement d'un commerce « informel », d'ampleur plus modeste, circonscrit aux ports du Sud-Est Asiatique et de la mer de Chine. Ce déclin maritime de l'Etat chinois se voit amplifié par l'avènement des Mandchous (1644), qui centrent leurs efforts sur le contrôle des frontières terrestres ; par voie de conséquence, l'empire chinois sera incapable de résister aux pressions des Occidentaux.

L'ancienneté et la permanence des liens de la Chine avec le Sud-Est Asiatique font que l'influence chinoise est perceptible (ch. 7) dans l'ensemble de la région, mais à des degrés différents. Au plan culturel *stricto sensu*, elle est très sensible au Viêt-Nam, qui constitue la seule partie sinisée de la Péninsule Indochinoise ; en revanche, pour les autres pays, il s'agit essentiellement d'une influence « technique », véhiculée par les échanges commerciaux, et dont témoignent divers apports linguistiques, architecturaux etc... Si l'influence chinoise reste ainsi sensible, c'est qu'elle est alimentée par l'essor des communautés chinoises d'outre-mer, dû à l'expansion coloniale européenne (ch 8). La colonisation entraîne un développement de l'immigration, et, partant, modifie la structure ethnique de la Péninsule malaise, et, dans de moindres proportions, du nord de Bornéo ; toutefois, dans les autres pays sud-est asiatiques, les équilibres ethniques restent stables (ch. 9).

Ce lien privilégié des Chinois avec les colonisateurs les place dans une position difficile lorsque les colonies deviennent indépendantes au sortir de la seconde guerre mondiale. A ce changement politique s'ajoute le fait que la prise de pouvoir par les communistes en Chine rompt les liens séculaires entre les communautés chinoises du *Nanyang* et la Chine du Sud, et interdit l'émigration (ch. 10). La question que se pose C.P. FitzGerald au seuil des années 1970 porte en conséquence sur le risque d'une multiplication des tensions entre les communautés chinoises du Sud-Est Asiatique et les autorités des pays d'accueil, et sur la réponse que la R.P. de Chine pourrait être tentée d'y apporter (ch. 11). Ce qui s'est passé après la réunification vietnamienne de 1975 prouve à quel point cette interrogation était fondée.

L'ouvrage de C.P. FitzGerald présente le grand intérêt d'établir un parallèle entre le processus de sinisation du Yunnan, et l'expansion chinoise en Péninsule. Comment expliquer que l'expansion de l'empire chinois se soit justement arrêtée à la Péninsule, alors que l'incorporation du Yunnan à l'empire prouve, au moins en termes anthropologiques, que cette extension aurait été possible, puisque les ethnies sont identiques de part et d'autre de l'actuelle frontière chinoise ? L'on aurait toutefois aimé que cette question, qui reste implicite, soit explicitée, en particulier qu'il soit distingué entre ce qui relève d'une expansion politiquement organisée par l'Empire, dont le champ est limité dans le temps et dans l'espace, et l'activité

« privée » des communautés marchandes de Chine du Sud, qui couvrent un domaine infiniment plus vaste.

Marie-Sybille de VIENNE

HARLAND, Bryce, *Collision course, America and East Asia in the past and the future*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS), 1996, 220 p.
[Correspondance : Heng Mui Keng Terrace, Pasir Panjang, Singapore 119 596]

Alors même que l'effondrement du bloc de l'Est recompose les équilibres mondiaux, cet ouvrage de Bryce Hartland s'interroge sur la dynamique de temps long des relations de l'Amérique (et, plus précisément, des États-Unis) avec l'Asie Orientale. Cette réflexion s'inscrit dans la lignée des travaux de Iriye Akira, de Lawrence Olson et de William Neumann, mais en élargit l'analyse, jusqu'alors majoritairement posée en termes de relations nippo-américaines, à l'ensemble de l'Asie du Pacifique. L'auteur, néo-zélandais, est un diplomate de carrière, qui fut successivement le premier ambassadeur de son pays à Pékin, puis son représentant permanent à l'O.N.U., et enfin haut-commissionnaire à Londres, où il a pris sa retraite en 1991.

Le point de départ de sa réflexion est que, avec la disparition de la menace soviétique, les États-Unis n'ont plus besoin d'alliés asiatiques, alors que les pays asiatiques continuent à avoir besoin des États-Unis, en tant que clients potentiels et gardiens de la sécurité régionale. Les États-Unis sont donc amenés à traiter les pays asiatiques avec de moins en moins de ménagement, ajoutant aux pressions commerciales des pressions politiques visant à leur faire partager les valeurs américaines (après le temps du christianisme, celui de la démocratie). Plus la pression américaine augmente, plus la réponse des pays asiatiques, au vu de leur propre réussite, risque d'être celle d'une affirmation de leur asianité ; les tensions entre les deux rives du Pacifique ne cessent donc d'augmenter. L'objet de Bryce Hartland est de réinsérer ces tensions dans une perspective de temps long.

L'analyse se déroule en trois temps : les années 1840-1940 (ch. 1-3) ; la guerre froide (ch. 4-7) ; la reprise des tensions (ch. 8-12).

Au terme de plus d'un millénaire de relations indirectes, les Occidentaux ouvrent des comptoirs dans les principaux ports du Sud-Est Asiatique et à Macao au cours du XVI^{ème} s.. Après leur éviction du Japon au cours des années 1640, ils se tournent essentiellement vers la Chine ; comme celle-ci est autosuffisante (p. 7), il leur faudra toutefois attendre le XIX^{ème} s. pour pouvoir ouvrir de force le commerce chinois ; ce sera l'oeuvre des Britanniques avec la première guerre de l'opium (1840-1842). A cette irruption des Britanniques en Chine répond, dès qu'ils prennent le contrôle de la côte ouest des États-Unis, celle des Américains au Japon (1853) : elle entraîne une complète refonte de l'administration japonaise, la « restauration » de Meiji. L'efficacité de la réforme japonaise est telle qu'elle fait du Japon, qui a récupéré l'essentiel des possessions de l'Allemagne en Asie-Pacifique au sortir de la première guerre mondiale, le principal rival des États-Unis dans la région. Face aux conquêtes japonaises en Chine, puis dans le Sud-Est Asiatique, les États-Unis démultiplient les pressions ; il s'ensuit l'attaque japonaise sur Pearl Harbor et le déclenchement de la guerre du Pacifique.

A cette première série de collisions, particulièrement destructrice pour les pays asiatiques, succède une période de très relative accalmie, celle de la guerre froide (la prise de pouvoir par les communistes en Chine en 1949 coïncidant avec le premier essai nucléaire soviétique). Tout en gelant les relations des États-Unis avec la Chine, la guerre froide génère des zones de conflits périphériques, d'abord en Corée, puis en Indochine (décolonisation française, puis intervention américaine au Viêt-Nam à partir de 1963). Les fissures qui apparaissent dans le

camp socialiste avec la rupture sino-soviétique, et, plus gravement, l'échec de l'aventure vietnamienne, amènent les États-Unis à normaliser avec la Chine en 1972-73. Il s'ensuit un désengagement américain progressif de l'Asie du Pacifique, dont l'un des paramètres est une « coalition » d'intérêts antisoviétiques ; la Chine paraît - potentiellement - d'autant plus proche des États-Unis qu'elle entreprend, au début des années 1980, de se « convertir » à l'une des valeurs de base de la société américaine, l'économie de marché.

Mais alors que tout risque de collision entre l'Amérique et l'Asie du Pacifique pouvait enfin sembler écarté, une nouvelle série d'antagonismes se profile de part et d'autre du Pacifique. Les frictions commerciales entre le Japon et les États-Unis, mineures jusqu'au début des années 1980, s'aggravent lorsqu'il se révèle que la mécanique économique japonaise est devenue plus performante que celle des États-Unis, et, partant, que le Japon est de moins en moins susceptible de faire des concessions. A cet excès de performance de l'économie japonaise s'ajoute les succès des « petits dragons », Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong et Singapour, avec lesquels le déficit commercial des États-Unis se creuse de manière significative depuis la seconde moitié des années 1980. Ce problème « commercial » se double d'un problème politique, qui est celui posé par la Chine Populaire, ressentie par les États-Unis comme un pays dictatorial et expansionniste, alors même qu'elle présente un risque politique intrinsèque, qui est celui d'une « désintégration » (p. 163-164). L'interrogation sur l'avenir des relations des États-Unis avec les pays de l'Asie orientale mérite d'autant plus d'être posée aux yeux de B. Hartland que les turbulences internes à la région se sont traduites par la création d'une diaspora chinoise, non seulement dans le Sud-Est Asiatique, mais également aux États-Unis - où elle fut victime de discrimination raciale, ce qui démontre la limite du modèle américain -, qui pèse sur les relations étrangères de Pékin. Ces tensions pourraient amener les pays d'Asie orientale à accélérer la mise en place d'une coopération régionale permettant notamment d'harmoniser leur politique vis-à-vis des États-Unis, singulièrement de revendiquer leur droit à la différence ; il serait temps que les Américains cessent de se voir comme des missionnaires porteurs de valeurs universelles.

Cet ouvrage a le grand mérite d'aller à contre-pied d'une phraséologie diplomatique habituellement lénifiante pour oser s'inquiéter de la dégradation des relations entre les deux rives du Pacifique, et poser, au moins de manière implicite, le diagnostic que la situation présente n'est pas sans rappeler - pour partie - celle qui prévalait dans la zone entre les deux guerres. L'on reste toutefois un peu sur sa faim face à la rapidité avec laquelle est évoquée la montée en puissance du Japon ; de surcroît, la question de l'évolution du rapport Japon - Chine, qui constitue l'enjeu majeur des relations internes à l'Asie orientale, n'est pas soulevée.

Marie-Sybille de VIENNE

ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

MYA Than & Joseph L.H. TAN, *Laos's dilemmas and options, the challenge of economic transition in the 1990*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS), 1997, 319 p. [Correspondance : Heng Mui Keng Terrace, Pasir Panjang, Singapore 119 596]

Dans les années qui viennent, le Laos devrait intégrer l'A.S.E.A.N., soit un ensemble régional dont le niveau de développement moyen (en termes de P.I.B. *per capita*) représente

près de cinq fois le sien. C'est pour poser les termes de cette intégration qu'a été élaboré cet ouvrage collectif : les auteurs, asiatiques et anglo-saxons, sont des universitaires ou des praticiens de l'aide au développement. La problématique globale de l'ouvrage pourrait être celle-ci : les autorités laotiennes arriveront-elles à préserver leurs objectifs stratégiques à moyen et long terme alors même que la mise en place d'une économie de marché se traduit par le développement d'un secteur privé dont la logique est celle d'une rentabilité de court terme ? L'analyse se déroule en deux temps : une première série de contributions (ch. 2 à 7) examine les paramètres économiques internes ; une seconde série (ch. 8 à 10) étudie les relations du Laos avec l'extérieur.

Chanthavong Saignasith (économiste du gouvernement lao) présente l'histoire des réformes. L'échec de la planification a obligé le gouvernement à introduire en 1986 le « nouveau mécanisme économique » (N.M.E.). Une première série de réformes met en place un cadre financier et monétaire de type « capitaliste », et décollectivise l'agriculture ; une seconde série de mesures permet ensuite à l'Etat de se désengager de l'économie. Ces réformes auraient entraîné une croissance de l'agriculture (1986-90), et un développement des investissements étrangers, mais le pays reste à ce jour fortement dépendant de l'extérieur.

Ces bases chronologiques une fois posées, Romeo A. Reyes (P.N.U.D., Vientiane) décrit le rôle de l'état avant et pendant le N.M.E. : avant 1986, l'état intervenait à tous les niveaux de l'économie ; depuis 1986, il limite sa fonction à la création et à la gestion d'un environnement réglementaire favorable au développement. Selon Maxwell J. Fry (Université de Birmingham), le financement de ces réformes reste toutefois problématique. Au regard de la croissance démographique, le taux d'épargne laotien resterait très faible en l'an 2000 (6% du P.I.B.). Le Laos devrait donc contrôler l'accroissement de sa dette extérieure, et privilégier les investissements étrangers directs, tout en maintenant des taux d'intérêt « réalistes ».

Comme le montre William E. Worner (Université of Western Australia), les réformes ont eu un résultat mitigé sur l'agriculture. Alors que l'agriculture emploie les quatre cinquièmes de la population et fournit quelque 60% du P.N.B., son taux de croissance sur 1986-92 a été inférieur de plus de moitié à celui de l'ensemble du P.I.B. : les rendements rizières ont progressé moins vite que la population. Comme, de surcroît, le N.M.E. s'est traduit par un recentrage du budget de l'état sur les infrastructures, l'agriculture est doublement marginalisée dans la politique de développement laotienne.

Quant à l'industrie, étudiée par Ian Livingstone (Norwich univ.), elle ne représente au début des années 1990 que 12% du P.I.B., et se limite pratiquement à trois secteurs : le bois (40% environ de la production en valeur), l'électricité, et, depuis « l'ouverture », la confection. Son développement a reposé sur l'autonomisation croissante des entreprises d'Etat, puis, à partir de 1990, sur leur dénationalisation. Bien que l'essor des investissements étrangers témoigne d'une intégration croissante du Laos à l'économie régionale, les industries manufacturières exportatrices demeurent pénalisées par l'enclavement du Laos.

Ces difficultés de développement s'expliquent en partie par un sous-équipement humain (Myo Thant et Richard Vokes, Banque Asiatique de Développement, B.A.D.), dû à un double handicap structurel, la faible densité de la population et l'hétérogénéité ethnique, qui surenchérit sur l'insuffisance des moyens mis en oeuvre. Même si l'éducation a été l'une des priorités du gouvernement après 1975, avec pour premier objectif de réduire l'illettrisme (près de la moitié de la population au-dessus de 6 ans est illettrée en 1985), puis, à partir de 1987, d'améliorer le système éducatif, le niveau de formation reste particulièrement bas (30% des habitants seulement ont un niveau de fin d'école primaire). De surcroît, l'éducation demeure

déséquilibrée, concentrée dans les villes, avec une population féminine moitié moins éduquée que la population masculine.

Le bilan des réformes laotiennes est toutefois loin d'être négatif, puisqu'elles ont obtenu des succès dans un domaine stratégique, le domaine monétaire, comme le rappellent Roselyne Joyeux (Macquarie University, Sidney) et W. E. Worner. La politique de stabilisation entreprise depuis 1989 a réussi à contenir l'accroissement de la masse monétaire en réduisant les crédits bancaires à destination du gouvernement et des entreprises publiques. Elle s'est appuyée sur deux séries de mesures : au plan réglementaire, la création d'un environnement de type « capitaliste », permettant notamment d'accroître les recettes fiscales ; au plan financier, un contrôle de la masse monétaire par les taux d'intérêt. L'adoption d'un taux de change « rampant », caractérisé par de fréquents rajustements, fait que le cours du *kip* varie désormais selon deux paramètres ; le taux d'inflation laotien et les prix à la consommation thaïlandais.

Cet ajustement des prix laotiens sur les prix thaïlandais s'explique par l'évolution du commerce extérieur, analysée par Mya Than (I.S.E.A.S.). La structure des échanges s'est modifiée avec le N.M.E., qui voit successivement l'abandon des contingentements et licences (1986-92), et la refonte de la taxation douanière (1993). Il s'ensuit une augmentation des échanges avec la zone convertible, dont le poids dépasse ceux effectués avec la zone non convertible dès 1989. Cette restructuration correspond à l'intégration du Laos à son environnement régional, l'Asie du Sud-Est, qui représente désormais 60% de ses échanges ; au premier rang de ces partenaires se trouve la Thaïlande, dont le Laos reste fortement dépendant. Les exportations se diversifient, avec l'essor du bois (devenu le premier poste, devant l'électricité), et celui de la confection ; les biens de production représentent plus de la moitié des importations.

La croissance des importations s'explique notamment par la progression de l'aide au développement (dont les deux tiers sont liés), étudiée par N.V. Lam (U.N.C.T.A.D., Genève). L'importance potentielle des ressources naturelles du Laos (hydroélectricité, hydrocarbures, mines...) et son sous-équipement humain font que l'aide au développement - *per capita* - y est particulièrement élevée (pays pauvre et « porteur »). Au plan bilatéral, les deux premiers donateurs sont le Japon et la Suède ; au plan multilatéral, ce sont la B.A.D. et la Banque Mondiale ; les dons représentent les 4/5 des flux. L'impact de l'aide reste mitigé ; si elle a permis l'amélioration des infrastructures, elle ne résout pas les problèmes de maintenance, et contribue à alourdir une dette extérieure déjà supérieure au P.I.B. ; de surcroît, son irrégularité, notamment au regard des engagements annoncés, tend à fragiliser les équilibres budgétaires, et par-delà, la politique gouvernementale.

Kenji Domoto (Université de Shiga) conclut l'analyse du dilemme laotien par une interrogation sur la dégradation de l'environnement. Au succès du N.M.E. a correspondu la destruction d'un capital non renouvelable, le capital forestier. Les mesures conservatoires prises par le gouvernement en 1994 constituent un premier jalon dans la prise de conscience de l'enjeu écologique, mais restent insuffisantes puisqu'elles ne traitent pas le problème de fond qui est celui du rapport avec les communautés de base vivant d'une agriculture « non-organisée ».

Abondamment documenté, ce travail constitue un ouvrage de référence : la restitution des séries statistiques les plus importantes s'accompagne en effet d'un apport théorique certain, particulièrement sensible dans les interventions de M.J. Fry, qui formule des hypothèses quant à la position du Laos en l'an 2000 en matière d'investissements, et de R. Joyeux et W. Worner, qui démontrent l'ajustement des prix laotiens sur les prix thaïlandais. Cette dimension théorique représente un plus par rapport aux deux précédents ouvrages collectifs publiés par

les mêmes éditeurs, *Myanmar's dilemma and options* (1990) et *Vietnam dilemmas and options* (1993 ; cf. compte rendu dans *Péninsule* n° 29, 1994, p. 209-210). L'on se bornera simplement à regretter que la présentation chronologique des réformes soit restée un peu imprécise.

Marie-Sybille de VIENNE

TROIS ITINERAIRES

DU CADRE TRADITIONNEL A UN MONDE MODERNE ET ETRANGER

LE Huu Tho : *Itinéraire d'un petit mandarin*, collection Mémoires asiatiques, éd. L'Harmattan, 1997, 190 p. [Correspondance : 5-7, rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris]

C'est le récit autobiographique d'un jeune vietnamien, fils de mandarin, qui, en 1939, à l'âge de 19 ans, décide de quitter son pays pour la France. Il y rejoint, à l'aube de la Seconde Guerre Mondiale, les 20000 compatriotes, essentiellement d'origine paysanne, qui ont été recrutés - bien souvent contre leur gré - pour devenir la main d'oeuvre étrangère destinée à remplacer les Français appelés sous les drapeaux. De par son statut de «lettré» il est amené à devenir leur interprète. Ce sera pour lui la découverte d'une France vaincue et humiliée, de l'occupation allemande et de la résistance.

Il est intéressant de noter que fin 1939, on comptait plus de 14 600 tirailleurs vietnamiens en plus de 20 000 travailleurs de la M.O.I. (Main d'Oeuvre Indochinoise), et qu'on doit en partie à ces expatriés la production de riz de Camargue (800 hectares en 1944, qui produisent 2 200 tonnes de paddy). Notons aussi que près de 3 500 de ces Vietnamiens restèrent en France, ayant pour bon nombre d'entre eux choisi de lier leur vie à une compagne française - ce qui est le cas de l'auteur -, et que 1 061 trouveront la mort pendant la guerre sur le sol de France.

Édouard CHAPUIS : *L'adieu aux Thaïs*, collection Mémoires asiatiques, éd. L'Harmattan, 1997, 180 p. [Correspondance : 5-7, rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris]

Administrateur de la France d'outre-mer, l'auteur raconte, sous forme romancée, son expérience de 1947 à 1949 à Muong Lo, au sein de la naissante région autonome appelée «Fédération thaï», qui ne survivra pas à son invasion par les troupes de Ho Chi Minh en 1952 et 1953. Si, au travers de ce récit, on appréhende la vie quotidienne, les traditions et les souffrances des populations thaï, isolées dans les montagnes et déchirées par la guerre qui oppose les troupes françaises au Viêt-minh, on reste malheureusement frustré d'avoir si peu d'informations sur cette Fédération qui, au sein du Tonkin, aurait dû obtenir un statut unique. Les conflits internes entre responsables thaï, certaines erreurs commises par les Français, une pression constantes de la part des soldats Viêt-minh sont autant de motifs qui condamnaient la survie d'un tel projet que d'aucuns ont prôné être une des alternatives à l'indépendance.

Marie-Odile GERAUD : *Regards sur les Hmong de Guyane française*, coll. Rencontres Asiatiques, éd. L'Harmattan, 1997, 360 p. [Correspondance : 5-7, rue de l'École Polytechnique - 75005 Paris]

Cet ouvrage est le texte remanié d'une thèse de doctorat d'ethnologie soutenue en décembre 1993. Il a donc l'avantage d'apporter des informations actualisées sur la situation de la communauté hmong arrivée en Guyane française en 1977. Il est aussi le complément logique de l'ouvrage de Pierre DUPONT-GONIN : *L'opération hmong en Guyane française de 1997, les tribulations d'une ethnie, un nouvel exode d'Extrême-Orient en Extrême-Occident* (éd. Péninsule, collection Rapports & Documents, 1996, 221 p.) qui relatait les démarches et préparatifs en amont de l'arrivée des réfugiés hmong sur le territoire sud-américain.

Les Hmong font maintenant, vingt ans après leur transplantation et installation par l'administration française, partie intégrante de la société guyanaise. D'aucuns parlent de réussite, d'autres restent plus mitigés sur le terme d'« insertion », mettant en évidence la vie repliée sur elle-même de la communauté. Après avoir présenté, dans une première partie, les Hmong au Laos et en Guyane, l'auteur en consacre une seconde à la description de l'organisation sociale, politique et économique du village, en analysant en détail les différents aspects de leur insertion dans l'économie du département d'outre-mer, qu'ils approvisionnent en fruits et légumes. Dans une troisième partie, sont abordés les paradoxes de cette intégration : les faux semblants de la modernisation économique, avec les limites du système actuel de production ; les nouveaux clivages sociaux, avec les problèmes religieux et l'influence des missionnaires d'une part, et les statuts liés à la modernisation d'autre part ; le rôle des Hmong de France dans la production du discours identitaire.

Semblant être la reconstitution d'un village traditionnel hmong, le village de Cacao est en fait un puzzle de différences ethniques, religieuses et claniques. Ces clivages sont en effet multiples ; dans ce village créé artificiellement, coexistent des Hmong catholiques, protestants et animistes : des Hmong Verts et des Hmong Blancs ; des Hmong arrivés en 1977, d'autres arrivés entre 1982 et 1984 après avoir séjourné des années dans les camps de Thaïlande, d'autres partis en France puis revenus, d'autres encore arrivés récemment de France ; sans compter des Français de Métropole qui ont épousé une femme hmong, ou des Brésiliens... Cet amalgame ne va bien sûr pas sans heurts ; plusieurs habitants de Cacao ont quitté le village en 1988 pour en créer un autre, d'autres ont quitté la Guyane pour rejoindre leur famille en France. Aux 506 Hmong arrivés en 1977 (soit une centaine de familles), 368 sont venus par après, mais 714 autres ont quitté le village, ce qui laisse apparaître un solde migratoire négatif de 346 individus : déficit compensé par les 534 naissances enregistrées depuis 1977 (contre seulement 25 décès).

Le développement du tourisme, l'augmentation du pouvoir d'achat, la recherche d'identité de certains leaders, l'évolution des mentalités entraîne les Hmong de Guyane dans une mouvance à laquelle ils n'ont bien entendu pas été préparés. Ils sont actuellement dans une période charnière, et l'auteur n'hésite pas à poser un certain nombre d'interrogations sur l'avenir de cette communauté : les Hmong sont-ils tous soucieux de maintenir leurs traditions, l'influence des missionnaires (primordiale durant les premières années) va-t-elle continuer à jouer un rôle majeur ? Quelle orientation vont prendre les Hmong dans l'avenir : rester maraîchers ou se tourner vers un tourisme « vert » ? Ou bien, devant la nécessité d'évoluer

dans leurs modes de production, les Hmong ne vont-ils finalement pas s'urbaniser comme les agriculteurs de France métropolitaine ont dû le faire ces dernières décennies ?

Cet excellent travail d'analyse ethnologique est complété par deux annexes (des données démographiques sur la population du village de Cacao et une présentation des principales communautés hmong en Thaïlande, en Chine, aux États-Unis et en France) ; par des références bibliographiques ; un glossaire des termes et expressions hmong ; un index thématique.

Geoffroi CRUNELLE

HISTOIRE DES IDEOLOGIES

ANDERSON, Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine de l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, 213 p.

Ce n'est pas un ouvrage récent puisqu'il s'agit de la traduction de *Imagined Communities* publié à Londres en 1983. Le parcours est diachronique, retraçant ainsi les étapes du nationalisme de l'époque antique à la période contemporaine. Benedict Anderson, comme pour mieux convaincre, soutient sa thèse par d'abondants exemples, quitte parfois à affaiblir son argumentation par une démonstration trop rapide. Dans des contextes culturels très divers, il s'appuie sur l'étude du passé caractéristique de peuples choisis dans le monde entier ; l'Amérique Latine et l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Afrique, et l'Asie du Sud-Est.

L'auteur propose comme définition de la nation « une communauté politique imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine » (p. 19). La nation est limitée par ses voisines et souveraine, car elle naissait il y a deux siècles avec la destruction d'un « royaume dynastique hiérarchisé et d'ordonnance divine » (p. 20) ; la nation est souveraine car elle succède au royaume dynastique ; la nation est une communauté « comme une camaraderie profonde, horizontale » (p. 21). Surtout, et c'est là la théorie principale de B. Anderson, elle est imaginaire car il s'agit d'une communauté « anonyme » « toujours conçue comme une camaraderie profonde, horizontale » de membres qui ne se rencontreront jamais (p. 21). L'autodéfense en particulier a permis essentiellement de mobiliser le « nationalisme populaire » jusqu'au sacrifice de la vie (p. 164) « Il peut sembler paradoxal que les objets de tous ces attachements soient « imaginés » (p. 159). B. Anderson s'oppose à Gellner qui considère que le nationalisme est fait de « faux-semblants alors qu'au contraire, il est invention » et « création » (p. 20).

La « Révolution française fit toujours figure d'ancêtre » (pp. 194-195), mais le nationalisme est né dans le Nouveau Monde entre 1776 et 1825. Dans sa partie nord, la Déclaration d'indépendance des Treize Colonies en 1776 est suivie dans sa partie sud, par les guerres révolutionnaires des diverses vice-royautés de l'Amérique coloniale. Chacune put alors se diviser et adopter un État national indépendant à sa façon en dépit d'un passé colonial commun (p.90).

En Asie, le symbolisme de l'héritage architectural est une conséquence de l'attitude de catégorisation des Occidentaux tant par le recensement, la carte et le musée. Ainsi Angkor, Borobudur, ou encore Pagan... vont-ils servir de *logo* y compris sur le drapeau national. Pourtant, ce patrimoine n'existait plus et il a été exhumé de la nature envahissante par les

colons, puis étudié et reproduit en nombre. Il y a «redécouverte» de vestiges oubliés des descendants des bâtisseurs. Les nations-Etats prendront respectivement un *logo* «qui, par sa vacuité, son absence de contexte, sa mémorabilité visuelle et sa reproductibilité infinie dans toutes les directions, réunit carte et recensement, lisse et trame, dans un embrassement ineffaçable» (p. 188). Ces fondements tout à fait artificiels permettent à l'auteur de conclure au côté imaginaire du nationalisme.

Il est intéressant que B. Anderson à la fois remarque l'absence de mémoire des peuples et donne une telle perspective historique à son ouvrage remontant jusqu'à l'antiquité, alors même que le processus nationaliste n'a que deux siècles. Le développement historique de l'idée de nationalisme, différence temporelle, s'ajoute au déplacement spatial et culturel d'une idée tout européenne. Cette notion voyage grâce aux élites et à leurs liens linguistiques avec les puissances coloniales et au détriment même de ces mêmes Européens. Peut-on conclure avec l'auteur au caractère totalement «imaginaire» des fondements du nationalisme, quand il remet en question l'aspect inéluctable, incontournable imparable, inaliénable des patrimoines nationaux ? En dépit de cette absence de mémoire collective des faits, des événements, des changements intégrés, il existe une mémoire inconsciente du passé qui a progressivement façonné sa forme de vie, sa manière de penser et de se conduire: «...l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun et aussi que tous aient oublié bien des choses » (E. RENAN, « Qu'est-ce qu'une Nation ? », *Discours et Conférences*, Paris, Calmann Lévy, 1887, p. 286).

De plus, dans la genèse du fait national, fait historique et non pas imaginaire, l'idée de citoyenneté héritée de l'antiquité est tout aussi importante que celle de l'allégeance au souverain monarchique de droit divin. L'une et l'autre ont la même vertu de rassemblement et de fidélisation à leur entité politique propre à la nation. Sous des formes politiques nouvelles, la nation n'innove pas dans le processus de rassemblement et d'unité des hommes vivant dans une même patrie. A ce titre, le concept de nationalité a une dimension imaginaire, mais il ne s'y réduit pas plus que l'idée de nation ne se réduit au fait ethno-ethnique.

Ghislaine LOYRE